



## ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# L'AUTONOMIE DANS LES PARCOURS DE RECHERCHE D'EMPLOI

## Sommaire

- P.2** Le développement de l'autonomie des demandeurs d'emploi est un des objectifs de l'accompagnement
- P.2** La très grande majorité des demandeurs d'emploi ayant eu un suivi soutenu s'estiment autonomes
- P.3** Les demandeurs d'emploi ayant déclaré un niveau d'autonomie élevé sont aussi ceux pour qui on observe un important accès à l'emploi
- P.4** Les demandeurs d'emploi qui s'estiment autonomes font plus de démarches de recherche d'emploi...
- P.4** ... et leurs démarches sont plus efficaces
- P.6** Annexe 1. Caractéristiques de la population étudiée
- P.7** Annexe 2. Résultats des estimations

## L'essentiel

L'un des objectifs de l'accompagnement de Pôle emploi est de développer l'autonomie des demandeurs d'emploi dans leur recherche, c'est-à-dire leur capacité à élaborer leur projet professionnel, accéder à des formations, répondre à des offres d'emploi, passer des entretiens, et finalement trouver un emploi. Interrogés, les demandeurs d'emploi se disent majoritairement autonomes. Leur suivi sur 12 mois consécutifs fait apparaître que la probabilité de retrouver un emploi augmente avec le niveau d'autonomie déclaré, tandis que la récurrence ou la permanence du chômage diminuent.

Ce phénomène s'explique notamment par les comportements de recherche d'emploi des demandeurs d'emploi (utilisation des réseaux professionnels, envoi de candidatures spontanées, réponse à des offres d'emploi...), qui sont d'autant plus intenses et soutenus que le demandeur d'emploi déclare un niveau d'autonomie élevé. Ces comportements sont en effet corrélés avec le retour à l'emploi. Cependant, même pour une intensité de recherche d'emploi donnée, les demandeurs d'emploi qui s'estiment autonomes accèdent plus rapidement à l'emploi.

**Guillaume Blache, Nicolas Prokovas**  
Direction des Statistiques, Études et Évaluation



LES DEMANDEURS D'EMPLOI SE  
DÉCLARANT LES PLUS AUTONOMES  
ONT UN TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI  
SUR DOUZE MOIS SUPÉRIEUR DE

**12** POINTS  
AUX AUTRES  
DEMANDEURS D'EMPLOI

# LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EST UN DES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'instauration par la loi du 5 mars 2014 du Conseil en évolution professionnelle a réaffirmé l'objectif d'accompagner les demandeurs d'emploi dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel et le développement de leur autonomie<sup>1</sup>. Des dispositifs tels que le compte personnel de formation (CPF), mobilisable par le demandeur d'emploi à sa seule initiative, ou la mise à disposition d'outils numériques permettant d'appuyer la recherche d'emploi constituent des moyens au service de cette autonomie (Matus et Gaumont, 2017). L'accompagnement par Pôle emploi vise notamment à aider le demandeur d'emploi à identifier ses ressources propres, ses « capacités », et à les utiliser dans le cadre de sa recherche. Le souhait de développer l'autonomie des demandeurs d'emploi répond à une triple préoccupation. Une préoccupation éthique tout d'abord : développer l'autonomie vise à faire de chacun l'acteur de ses évolutions professionnelles, et à ce que les orientations et actions entreprises résultent d'un choix informé du demandeur d'emploi<sup>2</sup>. Une préoccupation d'efficacité ensuite : l'autonomie est un levier de motivation<sup>3</sup> et peut conduire à une recherche d'emploi plus efficace. Une préoccupation liée à l'affectation des moyens d'accompagnement enfin : accroître l'autonomie des demandeurs d'emploi qui le peuvent permet à Pôle emploi de concentrer plus de temps d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin, car moins autonomes et plus exposés au risque de chômage de longue durée.

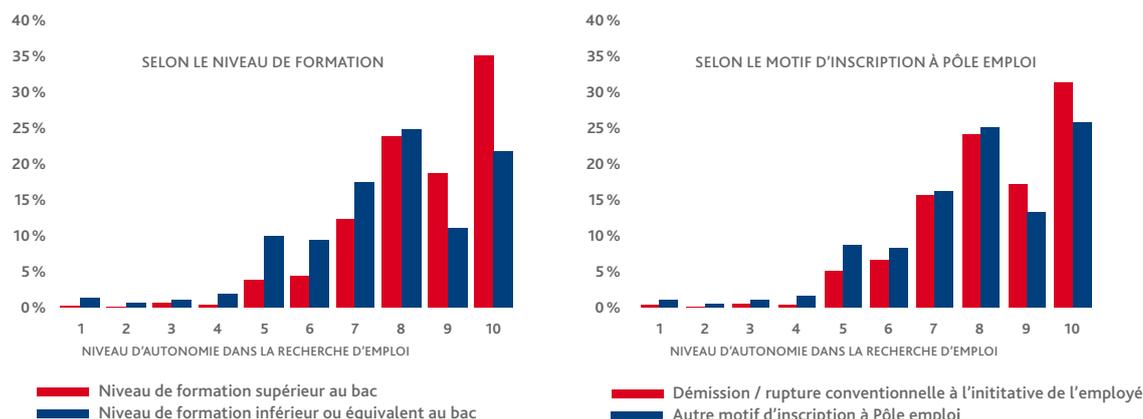
Pour étudier l'impact de l'autonomie, deux choix sont faits dans la présente étude :

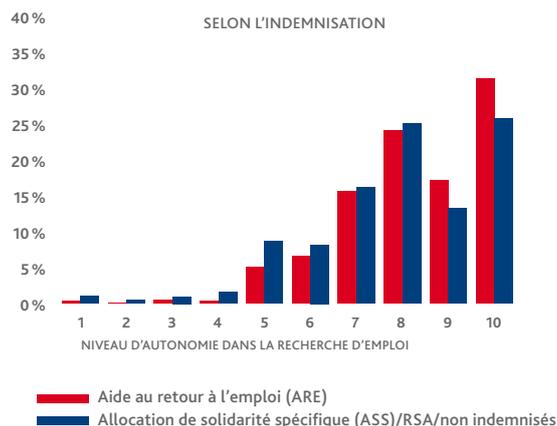
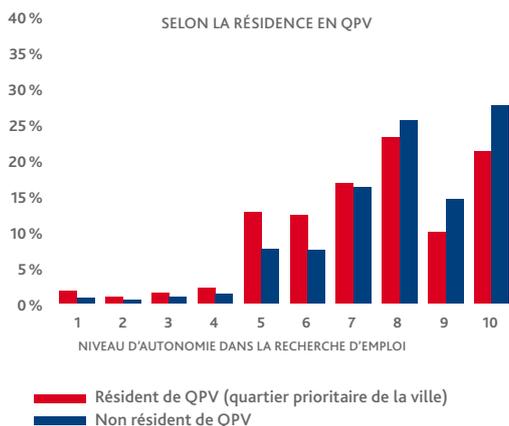
- cette étude se concentre sur les demandeurs d'emploi qui, tout en étant toujours en recherche d'emploi 6 mois après leur inscription, ont bénéficié d'un suivi « soutenu » de la part de leur conseiller au cours de leurs 6 premiers mois d'inscription (redéfinition du projet professionnel, rencontre avec un psychologue du travail, aide/conseil pour trouver une formation,...)<sup>4</sup>. Il ne s'agit donc pas des demandeurs d'emploi pour lesquels le diagnostic initial, réalisé à l'inscription, concluait à un niveau déjà élevé d'autonomie ne nécessitant pas d'accompagnement important, mais de ceux pour lesquels l'accompagnement de Pôle emploi peut conduire à accroître l'autonomie ;
- le niveau d'« autonomie » des demandeurs d'emploi est estimé à partir de leur propre auto-évaluation : ils ont en effet été interrogés sur leur niveau d'autonomie perçue (score allant de 1 à 10)<sup>5</sup>. Cette mesure mêle donc à la fois degré d'autonomie véritable et auto-perception de ce niveau d'autonomie.

## LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT EU UN SUIVI SOUTENU S'ESTIMENT AUTONOMES

De façon générale, les demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'un accompagnement soutenu se sentent autonomes dans leur recherche d'emploi : interrogés en juin 2017, six mois après leur inscription, 26% d'entre eux s'attribuent la note de 10, et la note moyenne est de 8 sur 10. On observe cependant des variations selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi [cf. graphiques 1 (a-d)] : le sentiment d'autonomie dans la recherche d'emploi augmente avec l'élévation du niveau de formation et lorsque l'inscription fait suite à une démission ou à une rupture conventionnelle à l'initiative de l'employé. A contrario, les demandeurs d'emploi qui sont sans indemnité ou bénéficiaires du RSA ou de l'ASS (allocation de solidarité spécifique), ou qui résident dans un QPV (quartier prioritaire de la ville), ont tendance à se définir comme moins autonomes.

**GRAPHIQUES 1 (A-D)**  
**HÉTÉROGÉNÉITÉ DES NIVEAUX D'AUTONOMIE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI**





Champ : demandeurs d'emploi ayant eu un suivi régulier, pour faire le point sur leur recherche, être orientés ou aidés de la part de leur conseiller du Pôle emploi au cours des 6 premiers qui suivent l'inscription.

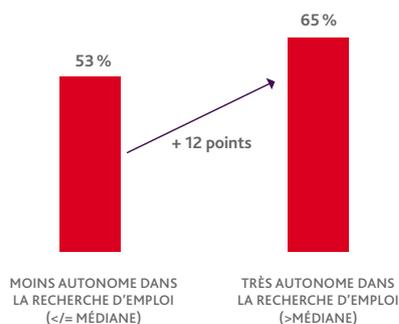
Lecture : respectivement 35% et 22% des demandeurs d'emploi avec un niveau de formation supérieur au bac et inférieur ou équivalent au bac se sont situés à 10 (sur une échelle de 1 à 10) quant à leur niveau d'autonomie par rapport à leur recherche d'emploi.

Source : Pôle Emploi, enquête Entrants au chômage, décembre 2016, Fichier historique des demandeurs d'emploi.

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT DÉCLARÉ UN NIVEAU D'AUTONOMIE ÉLEVÉ SONT AUSSI CEUX POUR QUI ON OBSERVE UN IMPORTANT ACCÈS À L'EMPLOI

On observe la trajectoire des demandeurs d'emploi au cours des 12 mois qui suivent leur première interrogation (et la mesure de l'autonomie déclarée par le demandeur d'emploi). On observe que les demandeurs d'emploi qui ont déclaré un niveau d'autonomie élevé sont ceux qui retrouvent par la suite plus rapidement un emploi. La différence est de grande ampleur : les demandeurs d'emploi ayant déclaré un niveau d'autonomie supérieur à la médiane (soit un niveau de 9 ou 10) ont un taux d'accès à l'emploi dans l'année qui suit supérieur de 12 points aux demandeurs d'emploi déclarant un niveau d'autonomie plus faible<sup>6</sup> [cf. graphique 2]. À titre de comparaison, cet écart est proche de ce qu'on retrouve entre les demandeurs d'emploi avec un niveau de formation inférieur au Bac et les diplômés de niveau Bac+3 et plus, soit une différence de 10 points en faveur de ces derniers.

GRAPHIQUE 2  
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À DOUZE MOIS



Source : Pôle Emploi, enquête Entrants au chômage, décembre 2016.

<sup>1</sup> Au-delà des demandeurs d'emploi, le Conseil en évolution professionnelle est un droit dont bénéficient tous les actifs. Cf Galliot, Greco et Renard [2019].

<sup>2</sup> O. Benoit-Guilbot [1990] montre que la capacité de mener sa recherche d'emploi, de maîtriser les outils et les méthodes de recherche d'emploi, de monter son projet professionnel, d'être actif dans ses démarches, de collecter les informations nécessaires, est une source de soutien au moral du chômeur qui se sent moins dépendant d'un accompagnateur.

<sup>3</sup> Certaines perspectives théoriques issues de recherches en psychologie ont montré qu'éprouver un sentiment d'autonomie favorise la motivation et le développement des comportements optimaux (Brehm, 1966 ; Deci, 1971). Ces théories supposent que le besoin d'autonomie est un besoin psychologique universel et inné.

Appliquée au marché du travail, cette logique sous-tend que l'expérience d'autonomie serait bénéfique dans le cadre de la réinsertion professionnelle (Klehe et al., 2016).

<sup>4</sup> Cela concerne 38% des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes en décembre 2016 et interrogés six mois plus tard, en juin 2017.

<sup>5</sup> « Sur une échelle de 1 à 10, où situez-vous votre niveau d'autonomie dans votre recherche d'emploi ? ». Les résultats de cette étude reposent sur le panel réalisé sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2016 : cf encadré Sources et méthodes.

<sup>6</sup> Sur la population considérée, l'accès à l'emploi au cours des 12 mois qui suivent la première interrogation est en moyenne de 57%.

Si l'on considère plus spécifiquement certaines sous-population de demandeurs d'emploi, il apparaît que la corrélation entre niveau d'autonomie déclarée et retour à l'emploi est plus marquée pour les demandeurs d'emploi les moins diplômés : parmi les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, ceux qui estiment avoir un niveau d'autonomie supérieur à la médiane accèdent en moyenne deux fois plus souvent à l'emploi que ceux qui ont déclaré un niveau d'autonomie inférieur. Pour les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation supérieur ou égal au bac + 3, on n'observe plus d'écart significatif dans l'accès à l'emploi en fonction du niveau d'autonomie auto-déclaré.

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI QUI S'ESTIMENT AUTONOMES FONT PLUS DE DÉMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI...

Il existe donc une forte corrélation entre niveau auto-déclaré d'autonomie dans la recherche d'emploi et durée de chômage. Par quel mécanisme le niveau d'autonomie perçu par les demandeurs d'emploi affecte-t-il le taux de reprise d'emploi ?

Deux grandes hypothèses peuvent être formulées : d'une part, être plus autonome (ou se sentir tel) peut conduire les demandeurs d'emploi à être plus actifs dans leur recherche (« en faire plus »), conduisant à un retour plus rapide à l'emploi ; alternativement, une plus grande autonomie peut conduire, sans réaliser plus d'actions, à mieux cibler sa recherche et être plus efficace (« faire mieux »).

Les demandeurs d'emploi qui se déclarent « autonomes » font-ils plus de démarches de recherche d'emploi ? Pour étudier cela, il convient de faire la distinction entre deux types de démarches (Blau, 1994) :

- les « démarches préparatoires », au cours desquelles les demandeurs d'emploi recueillent de l'information nécessaire sur le marché du travail, par exemple sur internet ou en discutant avec les acteurs de l'emploi et leurs proches ou connaissances.
- Les « démarches actives » de recherche d'emploi, par lesquelles les individus utilisent l'information récoltée afin (par exemple) de postuler aux offres qui correspondent au mieux à leurs objectifs d'emploi.

Interrogés six mois après leur inscription, les demandeurs d'emploi se sont vu proposer une liste non exclusive de démarches, correspondant soit à des comportements préparatoires (solliciter amis, famille et relations ; utiliser un ou plusieurs réseaux professionnels ; solliciter des associations ; participer à des forums, salons, bourse de l'emploi ; travailler sur son CV, sa lettre de motivation... ; rechercher des informations en lien avec sa recherche d'emploi sur un métier, un secteur,...), soit à des comportements actifs de recherche d'emploi (répondre à des offres d'emploi ; procéder à des candidatures spontanées ; prendre contact avec une agence de travail temporaire ; prendre des dispositions pour s'établir à son compte). Pour chacune de ces démarches, les demandeurs d'emploi devaient déclarer s'ils l'avaient effectuée au cours du mois dans le cadre de leur recherche.

Sur la base de cette distinction, plusieurs hypothèses peuvent expliquer que les demandeurs d'emploi auto-déclarant un plus haut niveau d'autonomie retrouvent plus rapidement un emploi :

- Une plus grande autonomie peut conduire à effectuer plus de « démarches actives » de recherche d'emploi, conduisant ainsi à un retour à l'emploi plus rapide ;
- Une plus grande autonomie peut conduire à effectuer plus de « démarches préparatoires », indépendamment du nombre de démarches actives : cela peut permettre de mieux cibler la recherche d'emploi, et donc d'accroître l'efficacité des démarches actives subséquentes ;
- Enfin, pour une intensité de recherche donnée (mêmes démarches actives et préparatoires), il se peut que l'autonomie en elle-même (telle qu'elle est perçue par le demandeur d'emploi) accélère le retour à l'emploi.

## ... ET LEURS DÉMARCHES SONT PLUS EFFICACES

Sur la base des réponses à cette question, plusieurs résultats apparaissent<sup>7</sup> :

1) Les demandeurs d'emploi qui déclarent les plus hauts niveaux d'autonomie effectuent davantage, toutes choses égales par ailleurs, de démarches préparatoires de recherche. Cela est vrai en particulier de la mobilisation des réseaux professionnels (plus importante de 43% pour les demandeurs d'emploi qui déclarent un niveau d'autonomie de 9 ou 10 par rapport aux demandeurs d'emploi qui déclarent un niveau inférieur à 9) et de la participation à des forums ou salons (écart de 34%).

<sup>7</sup> Ces relations sont estimées sous la forme d'un système d'équations structurelles par des logits. Dans toutes ces équations, les corrélations entre les variables sont estimées « toutes choses égales par ailleurs », en contrôlant par les caractéristiques socio-démographiques du demandeur d'emploi, son passé professionnel, et ses ressources financières. Un diagramme de cheminement (path diagram) permet de rendre compte des relations entre d'une part le niveau d'autonomie et les comportements préparatoires de recherche et d'autre part entre les comportements actifs et l'accès à l'emploi. Les résultats des régressions sont détaillés en annexe.

<sup>8</sup> Note de 9 ou 10.

2) Les demandeurs d'emploi effectuant plus de démarches préparatoires de recherche effectuent également plus de démarches actives : en particulier, l'utilisation des réseaux professionnels accroît de 85% la probabilité d'avoir envoyé des candidatures spontanées et d'avoir répondu à des offres d'emploi au cours du mois d'interrogation. La participation à des forums et salons double presque la probabilité de contacter des agences d'intérim.

3) Enfin, les demandeurs d'emploi qui effectuent plus de démarches actives retrouvent toutes choses égales par ailleurs plus souvent un emploi au cours des 12 mois qui suivent.

En revanche, pour un ensemble de démarches préparatoires donné, il n'apparaît pas que les demandeurs d'emploi se déclarant plus autonomes effectuent beaucoup plus de démarches actives, à l'exception de la réponse à des offres d'emploi (plus importante toutes choses égales par ailleurs pour les plus autonomes<sup>8</sup> de 44%), et dans une moindre mesure de la réponse à des candidatures spontanées (+17%). Et inversement, pour des démarches actives données, faire plus de démarches préparatoires n'accroît pas directement le retour à l'emploi.

Une première causalité apparaît ainsi : les demandeurs d'emploi s'estimant plus autonomes effectuent plus de démarches préparatoires, ce qui les conduit à effectuer plus de démarches actives et de ce fait retrouver plus souvent un emploi.

Ces liens n'épuisent cependant pas la corrélation entre niveau d'autonomie déclarée et retour à l'emploi : il apparaît également que, pour une même intensité de démarches préparatoires et actives, les demandeurs d'emploi qui se déclarent les plus autonomes retrouvent plus souvent un emploi, avec un taux d'accès à l'emploi sur 12 mois accru de 47%.

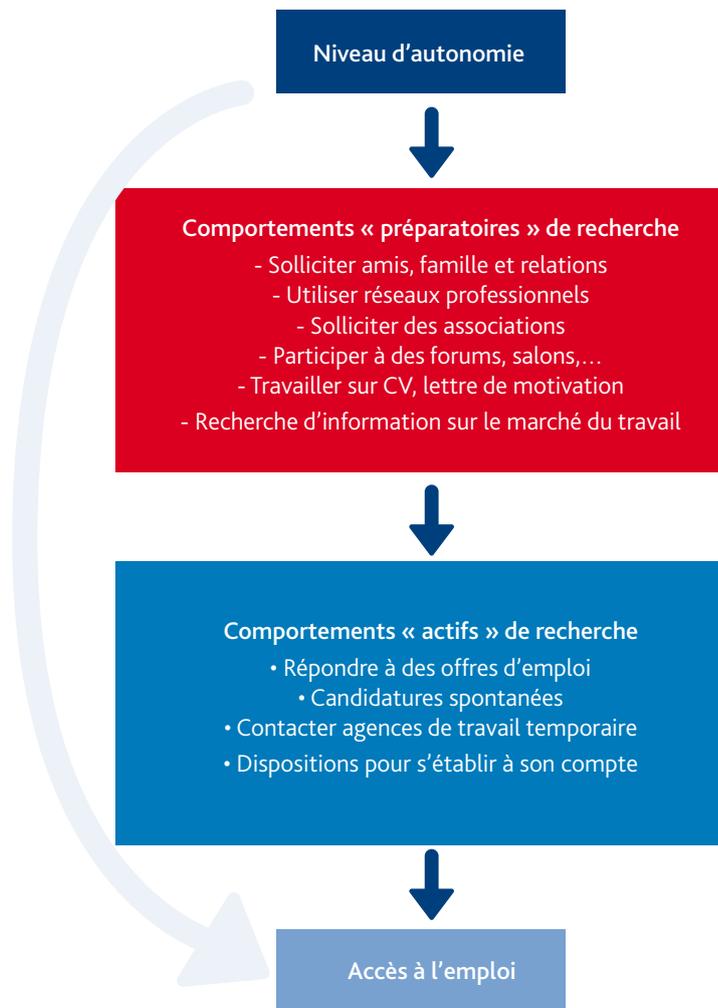
Ainsi, l'autonomie ressentie dans le processus de recherche d'emploi ne se traduit pas seulement par un plus grand nombre de démarches entreprises. Au-delà de l'aspect quantitatif il y a un aspect qualitatif qui se caractérise par des démarches mieux ciblées et plus pertinentes.

Par exemple les canaux de recrutement peuvent différer selon le métier ou le secteur d'activité : selon la situation, il sera plus efficace d'envoyer des candidatures spontanées, mobiliser son réseau professionnel, répondre à des offres d'emploi ou être présent sur les réseaux sociaux. Pour cibler une offre d'emploi précise, surtout dans une grande entreprise, la qualité du CV et de la lettre de motivation jouera également un rôle important. Le recrutement sur des postes de cadre nécessite souvent le recours à des réseaux professionnels, alors que les petites entreprises privilégient leur réseau et relations personnelles. Le candidat autonome devra alors savoir cibler et adapter sa démarche en recherchant les bonnes informations sur le marché du travail, afin de la rendre le plus efficace possible ; ainsi il s'agira de mobiliser le bon réseau, de trouver les bons arguments dans une lettre de motivation, d'être convaincant lors d'un entretien d'embauche, etc.

Au total, l'impact positif de l'autonomie (telle qu'elle est déclarée par le demandeur d'emploi) sur le retour à l'emploi passe donc par deux canaux :

- Les demandeurs d'emploi qui se sentent plus autonomes effectuent plus d'actes préparatoires à leur recherche d'emploi (notamment activation de réseaux et participation à des salons), ce qui les conduit à répondre à plus d'offres d'emploi, envoyer plus de candidatures spontanées, et ainsi retrouver plus rapidement un emploi ;
- Mais même à comportements de recherche donnés, les demandeurs d'emploi les plus autonomes accèdent plus rapidement à l'emploi, soit qu'ils ciblent mieux leur recherche, soit qu'ils bénéficient d'une plus grande confiance en eux-mêmes les permettant de mieux répondre aux opportunités du marché du travail.

Renforcer l'autonomie des demandeurs d'emploi, ainsi que la perception qu'ils ont de leur propre autonomie, peut donc contribuer à accroître sensiblement leur taux d'accès à l'emploi.



# ANNEXE 1.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÉTUDIÉE

<b>SEXE</b>	
Femme	52,4
Homme	47,6
<b>ÂGE</b>	
Moins de 25 ans	21,4
[25-35[ ans	42,0
[35-45[ ans	15,3
[45-55[ ans	14,6
55 ans et plus	6,8
<b>NIVEAU DE FORMATION</b>	
Niveaux I et II (Bac+3 et plus)	16,2
Niveau III (Bac+2)	12,8
Niveau IV (Bac)	23,7
Niveau V (DNP, BEP, CAP...)	47,3
<b>HANDICAP</b>	
Pas de handicap	93,5
Travailleur handicapé	6,5
<b>QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE</b>	
Non résident	86,4
Résident	13,6
<b>PASSÉ PROFESSIONNEL</b>	
Emploi	55,3
Alternance emploi-chômage	19,6
Peu ou pas travaillé	25,1
<b>PROJET AU MOMENT DE L'INSCRIPTION</b>	
Retrouver un emploi dans un métier bien identifié	42,4
Retrouver un emploi rapidement quel que soit le domaine	24,4
Faire le point sur ses objectifs professionnels	33,3
<b>AXE DE TRAVAIL</b>	
Recherche d'emploi	3,2
Lever des freins périphériques	14,6
Mobilité	82,2
<b>NIVEAU DE MOBILITÉ</b>	
Peu mobile	21,7
Moyennement mobile	54,1
Très mobile	24,2
<b>EXPÉRIENCE DANS LE MÉTIER RECHERCHÉ</b>	
<= 2 ans d'expérience	46,5
[2-5] ans d'expérience	19,8
[6-10] ans d'expérience	17,8
>10 ans d'expérience	16,0
<b>CONDITIONS D'EMPLOI</b>	
Recherche un temps partiel	8,4
Recherche un temps plein	91,6
<b>SALAIRE DE RÉSERVATION</b>	
< 1450 euros	51,5
[1450-1800[ euros	23,3
[1800-2400] euros	10,7
> 2400 euros	7,9
<b>INDEMNISATION</b>	
Aucune indemnisation	41,0
ARE	38,6
RSA ou ASS	20,45
<b>REVENU DU MÉNAGE</b>	
< 1000 euros	29,2
[1000-2000[ euros	34,2
[2000-3000[ euros	17,8
3000 euros et plus	11,4
Effectifs	166 620
(échantillon – effectifs non redressés)	(4 265)

## ANNEXE 2. RÉSULTATS DES ESTIMATIONS

### 1) Les demandeurs d'emploi qui déclarent les plus hauts niveaux d'autonomie effectuent davantage, toutes choses égales par ailleurs, de démarches préparatoires de recherche d'emploi

Un premier ensemble de régressions logistiques étudie la corrélation, toutes choses égales par ailleurs, entre niveau d'autonomie auto-déclarée et chacune des démarches préparatoires de recherche. Le tableau ci-dessous présente les résultats. A caractéristiques sociodémographiques données, les demandeurs d'emploi déclarant un niveau d'autonomie supérieur à la médiane (9 ou 10) ont une probabilité accrue de 43% d'utiliser des réseaux professionnels, de 34% de participer à des forums ou salons, et de 30% de rechercher de l'information sur le marché du travail.

MODÈLE	PARAMÈTRE	OR	EFFET
1	Autonomie -> solliciter amis, famille et relations	1,01 (ns)	-
2	Autonomie -> utiliser les réseaux professionnels	1,43***	+43%
3	Autonomie -> solliciter des associations	1,18***	+18%
4	Autonomie -> participer à des forums, salons,...	1,34***	+34%
5	Autonomie -> travailler sur CV, lettres de motivation	1,17***	+17%
6	Autonomie -> rechercher des informations sur le marché du travail	1,30***	+30%

Champ : demandeurs d'emploi répondant aux conditions suivantes :

- Être en recherche d'emploi 6 mois après l'inscription et avoir répondu à la question sur le niveau d'autonomie.

- Être présent dans l'échantillon tout au long de la période des 18 mois.

Odds ratio (OR) (rapport des chances) : mesure la survenue d'un élément pour un groupe exposé à un facteur de « risque » par rapport à un autre groupe non exposé. Un odds ratio

> 1 correspond à la présence d'un effet positif. Inversement, un odds ratio < 1 renvoie à un effet négatif. Lorsqu'il est égal à 1, il n'y a pas d'effet observé.

\*\*\*, \*\*, \* : Coefficients significatifs à 1%, 5% et 10% ; ns = non significatif

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'avoir déclaré un niveau d'autonomie supérieur à la médiane augmente de 43% l'utilisation des réseaux professionnels dans sa recherche d'emploi.

Source : Pôle Emploi, enquête Entrants au chômage, décembre 2016, Fichier historique des demandeurs d'emploi.

## 2) Les demandeurs d'emploi effectuant plus de démarches préparatoires de recherche effectuent également plus de démarches actives

Un deuxième ensemble de régressions étudie l'effet sur la réalisation de chaque démarche active de l'ensemble des démarches préparatoires et de l'autonomie auto-déclarée. Par exemple, pour la réponse à des offres d'emploi, la relation suivante est estimée par un logit :

Répondre à des offres d'emploi = (solliciter amis ; utiliser réseaux professionnels ; solliciter associations ; ..... ; autonomie déclarée ; caractéristiques sociodémographiques)

Le tableau ci-dessous présente les résultats. Toutes choses égales par ailleurs, les demandeurs d'emploi effectuant plus de démarches préparatoires de recherche effectuent également plus de démarches actives : en particulier, l'utilisation des réseaux professionnels accroît de 85% la probabilité d'avoir envoyé des candidatures spontanées et d'avoir répondu à des offres d'emploi au cours du mois d'interrogation. La participation à des forums et salons double presque la probabilité de contacter des agences d'intérim. En revanche, pour un ensemble de démarches préparatoires donné, il n'apparaît pas que les demandeurs d'emploi se déclarant plus autonomes effectuent beaucoup plus de démarches actives, à l'exception de la réponse à des offres d'emploi (plus importante toutes choses égales par ailleurs pour les plus autonomes de 44%), et dans une moindre mesure de la réponse à des candidatures spontanées (+17%).

MODÈLE	PARAMÈTRE	OR	EFFET
7	<b>Autonomie -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	1,44***	+44%
	<b>Solliciter amis, famille et relations -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	1,14***	+14%
	<b>Utiliser les réseaux professionnels -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	2,13***	+113%
	<b>Solliciter des associations -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	1,07***	+7%
	<b>Participer à des forums, salons,... -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	1,84***	+84%
	<b>Travailler sur CV, lettres de motivation -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	1,56***	+56%
	<b>Rechercher des informations sur le marché du travail -&gt; répondre à des offres d'emploi</b>	1,15***	+15%
8	<b>Autonomie -&gt; candidatures spontanées</b>	1,17***	+17%
	<b>Solliciter amis, famille et relations -&gt; candidatures spontanées</b>	1,48***	+48%
	<b>Utiliser les réseaux professionnels -&gt; candidatures spontanées</b>	1,85***	+85%
	<b>Solliciter des associations -&gt; candidatures spontanées</b>	1,22***	+22%
	<b>Participer à des forums, salons,... -&gt; candidatures spontanées</b>	1,72***	+72%
	<b>Travailler sur CV, lettres de motivation -&gt; candidatures spontanées</b>	1,90***	+90%
	<b>Rechercher des informations sur le marché du travail -&gt; candidatures spontanées</b>	1,41***	+41%
9	<b>Autonomie -&gt; contact agence d'intérim</b>	0,97**	-3%
	<b>Solliciter amis, famille et relations -&gt; contact agence d'intérim</b>	1,11***	+11%
	<b>Utiliser les réseaux professionnels -&gt; contact agence d'intérim</b>	1,29***	+29%
	<b>Solliciter des associations -&gt; contact agence d'intérim</b>	0,79***	-21%
	<b>Participer à des forums, salons,... -&gt; contact agence d'intérim</b>	1,92***	+92%
	<b>Travailler sur CV, lettres de motivation -&gt; contact agence d'intérim</b>	1,32***	+32%
	<b>Rechercher des informations sur le marché du travail -&gt; contact agence d'intérim</b>	0,98 (ns)	-
10	<b>Autonomie -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	1,06***	+6%
	<b>Solliciter amis, famille et relations -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	0,91***	-9%
	<b>Utiliser les réseaux professionnels -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	1,51***	+51%
	<b>Solliciter des associations -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	1,57***	+57%
	<b>Participer à des forums, salons,... -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	1,33***	+33%
	<b>Travailler sur CV, lettres de motivation -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	0,82***	-18%
	<b>Rechercher des informations sur le marché du travail -&gt; dispositions pour s'établir à son compte</b>	1,72***	+72%

Champ : demandeurs d'emploi répondant aux conditions suivantes :

- Etre en recherche d'emploi 6 mois après l'inscription et avoir répondu à la question sur le niveau d'autonomie.

- Etre présent dans l'échantillon tout au long de la période des 18 mois.

Odds ratio (OR) (rapport des chances) : mesure la survenue d'un élément pour un groupe exposé à un facteur de « risque » par rapport à un autre groupe non exposé. Un odds ratio

> 1 correspond à la présence d'un effet positif. Inversement, un odds ratio < 1 renvoie à un effet négatif. Lorsqu'il est égal à 1, il n'y a pas d'effet observé.

\*\*\*, \*\*, \* : Coefficients significatifs à 1%, 5% et 10% ; ns = non significatif

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'avoir déclaré un niveau d'autonomie supérieur à la médiane augmente de 44% le fait de répondre à des offres d'emploi.

Source : Pôle Emploi, enquête Entrants au chômage, décembre 2016, Fichier historique des demandeurs d'emploi.

**3) Les demandeurs d'emploi qui effectuent plus de démarches actives retrouvent toutes choses égales par ailleurs plus souvent un emploi au cours des 12 mois qui suivent. De plus, pour un ensemble de démarches donné, les demandeurs d'emploi qui se déclarent les plus autonomes retrouvent plus souvent un emploi**

La dernière régression vise à étudier la relation entre le degré d'autonomie et l'ensemble des démarches d'une part, et l'accès à l'emploi d'autre part. Le tableau ci-dessous présente les résultats. Ainsi, avoir utilisé des réseaux professionnels accroît de 13% la probabilité d'accéder à l'emploi. Mais ce sont surtout les démarches actives, notamment répondre à des offres d'emploi ou contacter des agences d'intérim qui augmentent sensiblement cette probabilité, de 57% et de 60% respectivement.

Néanmoins, pour une même intensité de démarche, les demandeurs d'emploi qui se déclarent le plus autonome accèdent plus à l'emploi (de 47%). Au total, l'autonomie déclarée est donc corrélée au retour à l'emploi par deux mécanismes :

- Les demandeurs d'emploi qui se déclarent plus autonomes font plus de démarches de recherche d'emploi ;
- Et pour une même intensité de démarches, ils retrouvent plus souvent un emploi, ce qui laisse supposer une plus grande efficacité de leurs démarches.

MODÈLE	PARAMÈTRE	OR	EFFET
11	Autonomie --> accès à l'emploi	1,47***	+47%
	Solliciter amis, famille et relations -> accès à l'emploi	0,99 (ns)	-
	Utiliser les réseaux professionnels -> accès à l'emploi	1,13***	+13%
	Solliciter des associations -> accès à l'emploi	0,89***	-11%
	Participer à des forums, salons,... --> accès à l'emploi	1,12***	+12%
	Travailler sur CV, lettres de motivation -> accès à l'emploi	0,90***	-10%
	Rechercher des informations sur le marché du travail -> accès à l'emploi	0,88***	-12%
	Répondre à des offres d'emploi -> accès à l'emploi	1,57***	+57%
	Candidatures spontanées -> accès à l'emploi	1,24***	+24%
	Contact agence d'intérim -> accès à l'emploi	1,60***	+60%
	Dispositions pour s'établir à son compte -> accès à l'emploi	0,98 (ns)	-

Champ : demandeurs d'emploi répondant aux conditions suivantes :

- Etre en recherche d'emploi 6 mois après l'inscription et avoir répondu à la question sur le niveau d'autonomie.

- Etre présent dans l'échantillon tout au long de la période des 18 mois.

Odds ratio (OR) (rapport des chances) : mesure la survenue d'un élément pour un groupe exposé à un facteur de « risque » par rapport à un autre groupe non exposé. Un odds ratio

> 1 correspond à la présence d'un effet positif. Inversement, un odds ratio < 1 renvoie à un effet négatif. Lorsqu'il est égal à 1, il n'y a pas d'effet observé.

\*\*\*, \*\*, \* : Coefficients significatifs à 1%, 5% et 10% ; ns = non significatif

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'avoir déclaré un niveau d'autonomie supérieur à la médiane augmente de 47% la probabilité d'accéder à l'emploi.

Source : Pôle Emploi, enquête Entrants au chômage, décembre 2016, Fichier historique des demandeurs d'emploi.

Variables de contrôle : caractéristiques sociodémographiques, passé professionnel, situation familiale, ressources financières,...

# SOURCES ET MÉTHODES

## L'ENQUÊTE ENTRANTS AU CHÔMAGE, PÔLE EMPLOI

Cette enquête, panéalisée à partir du fichier historique administratif, regroupe un échantillon de demandeurs d'emploi représentatifs de l'ensemble des personnes inscrites au cours d'un mois précis. Dans le cadre de la présente étude, il s'agit des inscrits de décembre 2016. Cette population composée de 10 533 répondants a été interrogée à trois dates successives : en juin 2017, décembre 2017 et juin 2018. Ces trois interrogations permettent de renseigner leur situation par rapport au marché du travail, à la fois du point de vue du retour (ou non) à l'emploi et des changements qui ont pu en découler (mobilité professionnelle et géographique, adaptation par rapport au nouvel emploi...). L'enquête permet également de suivre le mode et le contenu de l'accompagnement dont les demandeurs d'emploi ont éventuellement fait l'objet (fréquence et contenu des entretiens, aides ou conseils reçus...). Lors de chacune des trois interrogations, les demandeurs d'emploi reconstituent le calendrier mensuel de leur situation d'emploi (ou de chômage) sur les six mois précédents, de sorte que l'ensemble des données recueillies s'étende sur une période totale de 18 mois.

Dans l'analyse de l'effet du niveau d'autonomie sur l'accès à l'emploi, seules les personnes inscrites dans les listes des demandeurs d'emploi 6 mois après leur inscription (date à laquelle la question sur le niveau d'autonomie a été posée) ont été retenues. L'analyse, « toutes choses égales par ailleurs », du niveau d'autonomie sur l'accès à l'emploi a été effectuée sur un panel cylindré (sans valeurs manquantes) de sorte que sont écartés les demandeurs d'emploi n'ayant pas répondu à l'ensemble des vagues. Le suivi de leur trajectoire pendant les 12 mois suivants a mis en évidence des situations contrastées, entre reprise d'emploi et permanence ou récurrence au chômage. L'analyse menée à partir d'un modèle de durée prenant en compte les censures montre des résultats comparables. Enfin, une dernière analyse également menée sur les « entrants » en recherche d'emploi à 6 mois, cherche à savoir si l'influence négative du niveau d'autonomie sur l'allongement de la durée au chômage s'explique par une recherche d'emploi plus intensive (les différentes stratégies ont été appréhendées par la question : « avez-vous lors de votre recherche d'emploi [liste d'items : répondu à des offres d'emplois, procédé à des candidatures spontanées,...] ? »).



## EN SAVOIR PLUS

**BENOIT-GUILBO O., (1990),** « *La recherche d'emploi : stratégies, qualification scolaire ou professionnelle et qualification sociale* », *Sociologie du travail*, n°4 p.491-506.

**BLAU G., (1994),** « *Testing a 2-dimensional measure of job search behavior* », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, n°59(2), p.288-312.

**BREHM J.W., (1966),** *A theory of psychological reactance*, Academic Press.

**DECI E.L., (1971),** "Effects of externally mediated rewards on intrinsic motivation", *Journal of personality and Social Psychology*, vol.18, avril 1971, p.105-115.

**GALLIOT Y., GRECO D. ET RENARD E (2019),** « *Le conseil en évolution professionnelle à Pôle emploi* », *Éclairages et Synthèses*, N°53, Pôle emploi.

**KLEHE U.-C., KOEN J., VAN VIANEN A. E.M., VAN HOOFT E. A.J., (2016),** "How experienced autonomy can improve job seekers' motivation, job search, and chance of finding reemployment", *Journal of Vocational Behavior*, n° 95-96, p. 31-44.

**MATUS M. ET GAUMONT S., (2017),** « *Quel usage des outils numériques pour la recherche d'emploi ?* », *Eclairages et Synthèses*, n°27, Pôle emploi.

Directeur de la publication  
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction  
Cyril NOUVEAU

Réalisation  
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,  
1 avenue du Docteur Gley  
75987 Paris cedex 20

[WWW.POLE-EMPLOI.ORG](http://WWW.POLE-EMPLOI.ORG)

